

☞ Objectifs :

- Proposer et comparer des scénarios répondant aux insuffisances actuelles et futures ;
- Proposer une sécurisation de la ressource en matière de protection sanitaire et de diversité ;
- Etudier le scénario retenu.

Une présentation sous forme de mémoire explicatif, de tableaux comparatifs et plans

IV - 1 PROPOSITIONS DE SCÉNARIOS

Sur la base des synthèses et des bilans diagnostics obtenus des précédentes phases, validés par le comité de pilotage, le chargé d'études élaborera plusieurs propositions d'amélioration de la situation actuelle et future.

Plusieurs scénarios de mode de gestion du service, de renforcement, de restructuration ou d'extension des infrastructures AEP seront proposés de façon à :

- répondre aux besoins actuels et futurs de la collectivité,
- assurer la sécurisation des ressources et de l'eau distribuée y compris en période critique (inondation, sécheresse..);
- assurer la protection de la ressource en quantité et en qualité.
- L'étude des scénarios devra envisager plusieurs possibilités et notamment les suivantes :
 - ◆ autonomie de la collectivité pour les ressources, avec seulement des interconnexions de sécurité ;
 - ◆ mobilisation éventuelle de nouvelles ressources ;
 - ◆ alimentation de la collectivité par des apports extérieurs sous forme de vente en gros ou d'adhésion à des structures intercommunales ;
 - ◆ interconnexion afin de sécuriser l'alimentation en eau potable ;
 - ◆ création éventuelle d'unités de traitement ;
 - ◆ création éventuelle de réservoirs ;
 - ◆ optimisation du fonctionnement ;

Pour le réseau d'adduction (production, réseau d'adduction et stockage), il proposera si besoin des infrastructures et vérifiera leur fonctionnement dans les situations suivantes de jour de pointe:

- En période normale
- En période d'étiage des ressources
- En période de crise (panne sur un pompage, pollution accidentelle...)

Pour les réseaux de distribution, dans le cadre de l'étude comparative le bureau d'étude prendra juste en compte les modifications liées à chaque scénario. Les travaux propres à chaque secteur de distribution et indépendants de chaque scénario seront étudiés dans la phase suivante.

Il devra fournir au minimum les éléments contenus dans la [fiche 11](#) : **présentation des scénarios**:

Un modèle mathématique peut-être utilisé, s'il a été demandé et/ou retenu dans l'offre.

La présentation de chacun des scénarios devra permettre au maître d'ouvrage d'avoir les éléments de choix du scénario le plus intéressant pour la collectivité.

S'il n'est pas possible pendant l'élaboration du schéma de disposer de toutes les études permettant de lever des incertitudes sur les scénarios proposés, le bureau d'étude proposera pour ne pas bloquer la finalisation du schéma :

- Des scénarios ou des familles de scénarios en précisant les incertitudes à lever et en envisageant par exemple dans le cas où des recherches en eau sont nécessaires, les conclusions avec 2 hypothèses :
 - ◆ recherches d'eau concluantes : scénario correspondant retenu
 - ◆ recherches d'eau non concluantes : passage à un scénario alternatif permettant néanmoins de satisfaire au mieux les besoins de la commune
- Un programme d'actions, d'études permettant de lever les incertitudes sur les scénarios et de pouvoir en choisir un.
- Un programme de travaux permettant de gérer la période transitoire.

Dans tous les cas, les scénarios doivent être hiérarchisés et les critères de choix clairement exposés.

L'étude des scénarios est présentée au comité de pilotage, **les documents de travail sont remis au moins 1 mois avant la réunion.**

A l'issue de la réunion du comité de pilotage, le maître d'ouvrage

- retient un des scénarios.
- liste les aménagements complémentaires éventuels à ajouter au scénario retenu :
 - ◆ autres options techniques,
 - ◆ Complément à apporter au dossier.
- se garde le droit, si aucun scénario n'apporte satisfaction, de demander au prestataire d'étudier des scénarios complémentaires et de faire une nouvelle réunion de présentation.

Dans tous les cas,

Le comité de pilotage est associé au choix et au suivi de la solution retenue

IV - 2 ETUDE PRÉCISE DU SCÉNARIO RETENU ET CONCLUSIONS

Si le comité de pilotage a choisi un scénario, le bureau d'étude finalisera le dossier par l'étude du scénario retenu.

A minima, l'étude du scénario retenu ou de la famille de scénarios pressentis doit pouvoir présenter les éléments contenus dans la [fiche 12 : présentation du scénario retenu](#)

Sa présentation devra permettre une éventuelle réactualisation en fonction de l'écart pouvant être constaté par la suite entre les prévisions et la réalité des besoins.

Le chargé d'études complétera la présentation du schéma par un **programme d'amélioration** du fonctionnement du réseau de distribution en s'inspirant de la [fiche 13 : Programme d'amélioration du réseau](#)